

AMENAGEMENT DE LA ZONE DES SPORTS ET DES LOISIRS

Mercredi 26 mai 2021 à 19h30 en visioconférence

26 personnes dont 8 élus

PREMIERE PARTIE :

Retour des différents groupes de travail :

GROUPE DOJO :

PROJET DOJO

CHRISTOPHE, STÉPHANIE, INES ET ANTHONY LARROUY
CLÉMENT, THIERRY & LAETITIA PICARD
THIBAUT EQUILBECQ
PIERRE & LIONEL FERNANDES
ANNE-CLAIRE ET PHILIPPE TADDÉI
LAURENT NÉRON
KARINE LAPLACE NOBLE

RÉUNIONS DU 12 ET 18 MAI



Problématiques

Le dojo souffre de certains problèmes dus à l'âge de la structure et des normes de construction alors en vigueur (1991)

- L'isolation est insuffisante, il y fait donc froid l'hiver et très chaud l'été.
- Le puits de lumière est complètement opaque, car les plaques en places ne sont plus translucides.
- Un problème récurrent de condensation des poutres métalliques met de l'eau sur les tapis
- Les fermetures des fenêtres ne fonctionnent pas toutes correctement.
- L'éclairage à améliorer.
- Le système de chauffage de type soufflant inadapté (peu efficace , bruyant, consommateur d'énergie)
- Il n'y a pas de recyclage d'air.



LE CLUB A ENVIRON 160 ADHÉRENTS, L'ÉCOLE 350 ÉLÈVES, L'ALSH ET LE DOJO EST AUSSI UTILISÉ PAR LES FORCES SPÉCIALES, L'ADAPEI

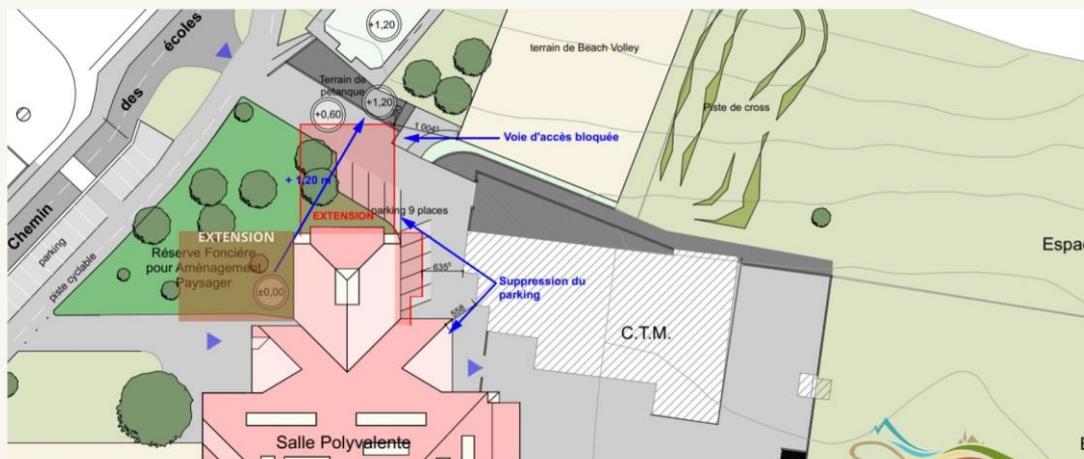
Les besoins

UN OUTIL FONCTIONNEL PARTAGÉ

- Une surface de tapis d'environ deux fois la surface actuelle ($350 \text{ m}^2 + 100 \text{ m}^2$)
- Un espace de stockage pour le matériel, les kimonos de prêt, tapis de chutes, les ballons de gym, etc. (25 m^2)
- un bureau pour pouvoir recevoir les parents, gérer la partie administrative
- un espace où les parents peuvent assister au cours (idéalement une pièce attenante vitrée qu'ils puissent voir les séances s'ils le souhaitent), qui peut servir d'espace de convivialité. (30 m^2)
- une salle de maintien en condition physique partagée avec autres clubs communaux (25 m^2)
- des vestiaires (65 m^2)
- des sanitaires (20 m^2)



Projet d'Extension Dojo



Projet Construction Dojo

LES ARGUMENTS POUR

- structure neuve
- permet de rénover l'ancien dojo donc répond aux besoin de plus d'associations
- Sauvagnon commune support (a plus de surface à urbanisée donc doit produire plus de services supracommunaux)
- parkings et réseaux attenants
- créer un véritable espace de lien social, de rencontres dans cette zone

LES ARGUMENTS CONTRE

- plus cher
- utilise du foncier (250 m2 en plus que agrandissement)

OPPORTUNITES

- Création d'une nouvelle salle multiactivités au profit des assos, des écoles...
- Possibilité de travailler avec les résidents de l'EHPAD dans un lieu mieux adapté (intergénérationnel).
- Possibilité de faire plus de tournoi, faire venir d'autres clubs



Projet de Construction Nouveau Dojo

ZONE CLASSÉE U (LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS) : DONC ZONE A URBANISER DANS LES 10 ANS



La proposition du groupe Dojo



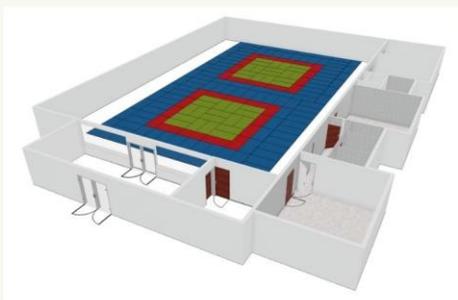
PLAN A : LA VOLONTÉ PRIORITAIRE DU
GROUPE EST DE CONSTRUIRE UN
NOUVEAU DOJO EN DIMINUANT LE COUT

Si impossible :

PLAN B: RENOVER ET AGRANDIR LE DOJO
ACTUEL



Proposition



**2 RÉUNIONS DU GROUPE POUR REDUIRE LES
COUTS :**

- Travailler sur la diminution de surfaces
- Proposer la main d'oeuvre des adhérents pour les chantiers participatifs concernant tous dossiers de ce projet (dojo, fronton, salle des sports..)

DES EXPÉRIENCES

- prises de références de communes ayant réalisé des dojos
- surfaces avoisinantes (env. 600 m2) : à contacter/visiter



GROUPE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Compte rendu réunion du groupe « Développement Durable » projet « zone de loisirs » du 19 mai.

6 présents : Baby Pénicaut, Nathalie Lamaysouette, Cédric Gélizé, Thomas Lenoir, Pierre Rouyer, Yves Lalère

Partie production d'NRJ : étude en cours. A suivre

Nos échanges ont porté sur la question qui nous semble la plus importante en ce début de projet

Comment limiter l'impact environnemental des nouveaux projets ?

Partie Dojo : réno ou construction ? Car elle structure en grande partie les autres projets.

Préalables :

- Besoin réel et indiscutable d'une salle de judo, plus grande, mieux équipée, pouvant accueillir du public,
- Grande place du judo à Sauvagnon et au Réveil : dimension sportive et éducative, sans parler du rayonnement régional.
- Volonté de satisfaire la demande de l'école, du centre de loisirs, des assistantes maternelles, du Réveil, ... de pouvoir utiliser un nouvel espace pour leurs activités.
- Difficulté à donner un avis documenté dans un délai court et avec peu d'information sur les besoins d'équipement.

Rénover ou construire un nouveau Dojo ?

	Rénovation & Agrandissement Dojo	Construction nouveau Dojo
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces disponibles / projets futurs - Vestiaires actuels conservés - Moins couteux ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité de départ, - Moins de contraintes - Economie d'énergie ?
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique du judo / durée du chantier - Densité des constructions autour de la salle de sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation de surface ++++ - Imperméabilisation des sols +++ - Budget ?
Conditions ?	<ul style="list-style-type: none"> - Doubler la surface actuelle - 2 carrés de tatamis => bâtiment en longueur - Confort et Conso énergie - D'abord construire une nouvelle salle (adossée à la salle de sport ?) - Et transition dans la nouvelle salle multi activités ? - Ménager accessibilité ateliers techniques municipaux & pompiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la qualité environnementale de la construction et des aménagements

Se donner un petit délai pour mieux étudier les 2 solutions

- Difficulté à faire un choix qui engage l'avenir en 2 mois (27 mars – 26 mai) sans étude comparative.
- Etude d'un plan B pour consommer moins de surface de sol
- Chiffrer l'impact budgétaire
- Voir les conséquences sur les financements ?
 - o Dotation de l'Etat : projet 2021 avec 2 options ou report d'un an ?
 - o Recherche de financements complémentaires dont ANS (Agence Nationale du Sport) dans le cadre du « plan de relance »,

GROUPE SOL SALLE DES SPORTS

Yves Allanot, Angélique Virlogeux, Serge Hourcade, Jérôme Eugénie, Emmanuel Fontaneau et Gaëlle Capdevielle.

Objectif du sol : il doit être le plus polyvalent possible ; pour tous les sports pratiqués dans cette salle mais aussi pour résister à l'utilisation autre de la salle (tables, chaises, etc..)

Le groupe a visité plusieurs salles des sports du département pour voir la nature de leur sol et vont continuer à en visiter d'autres, puis faire faire des devis.

GROUPE SALLE MULTI – ACTIVITES

Le groupe de travail n'était pas très important (3 personnes : Floriane Landrieu, Caroline Lacroix, Patricia Campos). Il a travaillé sur l'utilisation de cette salle et son aménagement. Mais la création de cette salle dépendant du choix sur l'extension ou la rénovation...le groupe a besoin de la prise de décision pour avancer.

AIRE DE JEUX EXTERIEURE

AMENAGEMENT AIRE DE JEU / SPORTS ET LOISIRS



GROUPE DE TRAVAIL DU 19 MAI 2021

Participants

Mathieu ARANGAIS

Vincent DOUARD

Jean Claude LARROUY

Romain MALABAT

Peggy WOLF

Gisèle LALANNE

Francis FAISANTIEUX

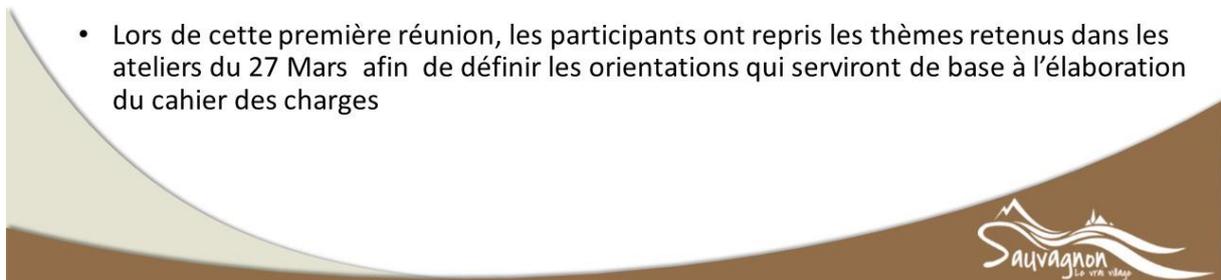
Sandrine PLADIS

Patxi URIA



OBJECTIFS

- Réfléchir aux aménagements d'une aire de jeu sports et loisirs aux abords de la salle des sports
- Pour ce faire reprendre les idées émergeant des ateliers du 27 Mars 2021
- Etablir un cahier des charges des besoins
- Lors de cette première réunion, les participants ont repris les thèmes retenus dans les ateliers du 27 Mars afin de définir les orientations qui serviront de base à l'élaboration du cahier des charges



AIRE DE JEU POUR ENFANTS

DESTINATION

Prévoir un espace de jeux pour les moins de 3ans pour lesquels aucune structure n'existe à ce jour sur le village.

Privilégier les structures pour les moins de 3ans en intégrant des équipements pour les enfants allant jusqu'à 8ans (type tyrolienne).

Aménager un pump-track ou skate-park pour les petits pour vélo et trottinettes.

LIEU

Derrière les Services Techniques Municipaux

PROCHAINE ETAPE

Visite aires de jeux (Montardon, Serres Castets, Zone de sports Lons et Lescar)



ESPACE CONVIVIAL

DESTINATION

Prévoir un espace partagé par tous permettant de partager un repas au cœur de l'espace sports et loisirs (tables, bancs, barbecue....).

LIEU

Derrière le centre sportif, intégré à l'aire de jeux, mais penser également à aménager des bancs et tables devant la salle.

AUTRE

Suppression de la table de ping-pong inutilisée à ce jour.



SOL FRONTON

DESTINATION

Espace dédié à la pratique des sports de raquette (pelote basque, tennis...). Privilégié un support permettant de répondre aux spécificités des pratiquants en privilégiant l'usage de l'enrobé.

Suggestion: Imaginer une fresque participative pour apporter de la couleur à ce support foncé.

EMPRISE AU SOL

Les participants conviennent qu'il serait pertinent de réduire la superficie du sol du fronton afin de laisser plus de place à d'autres sports (le fronton est destiné à se faire plaisir, pas de compétition et donc pas de réglementation précise pour la configuration du terrain..)



AUTRES AMENAGEMENTS

TERRAIN DE BASKET 3x3: Terrain 3x3 à intégrer dans l'espace fronton.

RENOVATION DU BEACH VOLLEY

Les problématiques évoquées relèvent en fait de l'entretien de certains équipements (*filet, accès du beach-volley, présence arbre avec aiguilles au sol...*). A traiter urgemment afin de permettre l'utilisation de cet équipement (**printemps 2021**).

BOULODROME COUVERT

Il existe déjà plusieurs boulodromes dans le village.

Le groupe de travail préconise de conserver de l'espace pour l'aménagement de l'aire de jeux, quitte à couvrir un boulodrome existant.



AUTRES AMENAGEMENTS

AGRES EXTERIEURS

Les participants ont estimé que le sujet n'était pas prioritaire. A intégrer dans une réflexion plus large sur ces équipements le long de parcours sportifs.

ESPACE CANIN

Estimé par le GT comme non essentiel dans le village avec une interrogation sur une véritable utilisation de cet espace. Le groupe estime plus pertinent de bénéficier d'un espace plus important pour l'aire de jeu.

ESPACES VERTS

Intégration d'espaces ombragés. Voir projet architecte.



PROCHAINES ETAPES

RESTITUTION AU GROUPE

L'idée étant de partager nos réflexions au groupe afin de valider le cahier des charges de notre projet. Cet aménagement passera par le travail d'un maître d'œuvre qui mettra en musique cette réflexion en lien avec le projet du dojo.

TRAVAIL SUR LE CAHIER DES CHARGES

Un travail d'AVP sera réalisé par le groupe de travail afin de définir les emprises foncières, le type et le nombre d'équipement.

REFLEXION SUR LE BUDGET

A l'avancé du projet, le groupe élaborera le budget des aménagements.



DEUXIEME PARTIE : ECHANGES

A la suite de ces présentations, si les projets « sol », « salle multi-activités » et « aire de jeux extérieure » ne soulèvent pas de débat particulier, il apparait, une divergence d'avis entre les groupes « Dojo » et le groupe « développement durable ». Le premier voulant prioriser la construction (au vu de l'analyse atouts/faiblesses) sur la rénovation/agrandissement et le second voudrait avoir davantage de temps pour préconiser l'une ou l'autre solution. **Il est donc suggéré d'organiser une réunion entre ces deux groupes pour trouver un consensus.**

Puis il est proposé de « dissoudre » le groupe développement durable pour que ses membres se répartissent dans les 4 groupes projets afin d'être plus au cœur des besoins et y faire valoir directement les préoccupations "environnementales". **Cette décision sera prise par le COPIL de septembre si elle est validée par tous.**

Il est rappelé que les élus et les citoyens s'expérimentent tous dans ce projet, qu'il y a peut-être eu des erreurs de commises, dans la menée du projet et/ou dans le cadrage mais que nous sommes là pour apprendre ensemble de nos erreurs afin de ne pas les renouveler.

L'objectif principal étant surtout faire évoluer ENSEMBLE ce projet structurant pour notre village.

PROCHAIN ECHEANCIER

- **Début juillet** : rencontre entre groupe dojo et développement durable
- De juin à septembre : tous les groupes travaillent encore sur devis et cahier des charges
- **Septembre** : réunion du COPIL pour valider les différentes options
- **Octobre** : présentation de ces travaux au conseil municipal « projet » pour validation définitive

Remarque : il faudra commencer « quelque chose » avant la fin de l'année 2021 pour amorcer le fonds DETR et conserver la subvention.

RAPPELS

LES DIFFERENTS GROUPE DE TRAVAIL. POUR LES REJOINDRE, CONTACTER :

- **le groupe dojo** : contacter Laurent Néron laurent@neron.me ou Anne Claire Taddéi ac.taddei@sauvagnon.fr
- le groupe **développement durable** : contacter Nathalie Lamaysouette g.lamay@orange.fr ou Thomas Lenoir t.lenoir@sauvagnon.fr
- le groupe **Aire de jeux** : contacter Romain Malabat r.malabat@sauvagnon.fr ou Gisèle Lalanne g.lalanne@sauvagnon.fr
- le groupe **sol de la salle de sport** : contacter Yves Allanot y.allanot@sauvagnon.fr ou Angélique Virlogeux a.virlogeux@sauvagnon.fr
- le groupe **salle multiactivités** : contacter Caroline Lacroix c.lacroix@sauvagnon.fr ou Patricia Campos p.campos@sauvagnon.fr

REGLE DE FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE :

- Ecoute et respect dans le groupe de travail

- Réflexion dans l'intérêt commun des administrés
- Prise en compte des contraintes environnantes (emprise foncière, habitations à proximité...)
- Travail en adéquation avec le budget alloué au projet
- Intégration du participatif aux différentes étapes du projet
- Prévoir une alternative : plan A/plan B
- Chaque groupe de travail fera un compte rendu aux autres et au Copil
- Réunion Copil régulière (Fréquence à voir)
- Consultation d'experts
- Arbitrage par Conseil Municipal après présentation par membres délégués du Copil
- Prévoir Secrétaire de séance / planification de réunions

La date de prochaine réunion sera annoncée début septembre par courrier électronique et sur le site internet/ Réseaux Sociaux de la Mairie.

Merci à tous de votre précieuse collaboration dans ce projet participatif !